

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SEANCE DU 21 MARS 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt et un du mois de mars, à neuf heures trente, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Participent à la séance :

M. Yves MATHIS, directeur de cabinet du Préfet,
Lieutenant colonel Florian SOUYRIS, directeur adjoint,
M. Vincent LELONG, payeur départemental,
Mme Céline ALBERT, chef du groupement ressources humaines et formation,
Méd LCL Thierry MICHEL, représentant de médecin-colonel Jean-Pierre LAUTIER.

Présents :

Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Laurent VANDENDRIESSCHE (suppléant de M. Jean-Paul RAYNAUD), Claude BOUSQUET, Jean GASC (suppléant de M. Christophe TESTAS), Georges BOUSQUET, André FABRE, Georges PAULIN, Michel VIDAL, Thierry GINESTET, Jacques LASSERRE, Jacques THOUROUDE.

Membres à voix consultative :

COL Christophe DULAUD, CNE Virginie JOUAN (suppléante de CNE Christian MERCIER), SGT Franck VIALA, CNE Mohamed BOURAHLA.

Absents excusés :

MM. Serge ENTRAYGUES, Jean-Marie FABRE, André MAILLE, Bernard MIRAMOND, LTN Patrick DELMON.
Mmes Nelly BARTHES, Régine MASSOUTIE.

Secrétaire : Colonel C. DULAUD.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 17 / présents : 11 / pouvoirs : 0/ votants : 11.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 6 / présents : 5.

Date de la convocation : 10 mars 2014.

~~~~~  
**RAPPORT N°021/CA - 03/14**

**OBJET : Point sur l'attribution des marchés publics 2013**

Le service départemental d'incendie et de secours du Tarn passe, chaque année, un certain nombre de marchés pour assurer son fonctionnement. Il est proposé au Conseil d'administration un récapitulatif sur les engagements du SDIS pris en 2013 en matière de marchés publics (cf tableau joint en annexe), selon les dispositions de l'arrêté du 21 juillet 2011 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, en a pris acte.

Pour extrait certifié conforme,  
Le président du Conseil d'Administration,



  
Michel BENOIT

Certifié exécutoire compte-tenu de la réception en Préfecture  
le **31 mars 2014**  
et de la publication-notification du **31 mars 2014**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
**Tél** 05-63-77-35-18 **Fax** 05-63-77-35-98  
**Courriel** direction.etat-major@sdis81.fr

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité